

CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 15 DÉCEMBRE 2020

à : 19 H 00

**Espace René Fallet
29ter Avenue Jean Jaurès - CROSNE**

ORDRE DU JOUR

Dans le cadre de la Loi du 14 novembre 2020, le conseil municipal se tiendra en présence d'un public limité.

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 28 septembre 2020

Décisions municipales prises en application de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Point N° 1	Autorisation donnée au Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021
Point N° 2	Décision Modificative n° 1
Point N° 3	Admissions en non-valeur 2020
Point N° 4	Garantie d'emprunt pour l'acquisition de 20 logements Place du 8 mai 1945 par CDC Habitat Social
Point N° 5	Délibération rectificative suite à une erreur matérielle de la délibération n° 2020-010 portant désignation des représentants du conseil municipal au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT)
Point N° 6	Changement de Commission d'une conseillère municipale déléguée
Point N° 7	Règlement Intérieur du Conseil Municipal
Point N° 8	Communauté d'Agglomération Val d'Yerres Val de Seine : Adoption des modifications statutaires

Point N° 9	Déploiement du RIFSEEP aux cadres d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux, éducateurs de jeunes enfants, psychologues, techniciens et auxiliaires de puériculture
Point N° 10	Harmonisation du RIFSEEP (Modification des plafonds pour certains cadres d'emploi)
Point N° 11	Modification du tableau des emplois

Point N° 12	Convention constitutive d'un groupement de commandes pour l'étude de faisabilité et de programmation visant à apprécier les modes de gestion possibles d'une restauration collective mutualisée (lot 1) ainsi que les modalités d'approvisionnement de la cuisine centrale en denrées (lot 2)
Point N° 13	Demande de subventions pour l'installation de cinq caméras de vidéoprotection
Point N° 14	Mise en place du dispositif de vidéo-verbalisation
Point N° 15	Convention cadre de partenariat pour la connaissance et la gestion des espèces pouvant impacter le patrimoine végétal, la santé humaine, l'environnement et la biodiversité sur le territoire de l'Essonne avec le Conseil Départemental de l'Essonne
Point N° 16	Constitution de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CAPH).
Point N° 17	Motion présentée par le Groupe « Crosne Village éco-citoyen » visant à l'adoption et à la signature de la charte « Fleuve Sans Plastique ».